

GROUPE DE TRAVAIL
Rénovation des logements : du diagnostic à l'usage
Créons ensemble la « carte vitale du logement » !
Comment contribuer ?

Afin de pouvoir rénover son logement, un ménage, en maison individuelle ou en copropriété, doit pouvoir disposer des informations nécessaires pour donner envie de prendre les bonnes décisions en confiance: quels travaux réaliser ? à quels coûts ? comment ? dans quel ordre ? avec qui ?... Une fois le logement rénové, comment l'entretenir ? comment le réguler ? l'utiliser ? comment se souvenir de ce qui a été fait ?... Autant de questions très concrètes auxquelles il est nécessaire de répondre.

S'il existe de nombreux outils (diagnostic de performance énergétique, audits énergétiques, autres diagnostics techniques...), ils sont parfois critiqués pour leur complexité et leur inadaptation aux besoins concrets des ménages.

Il est nécessaire d'imaginer une autre façon de produire et de gérer l'information, qui ne se restreint pas au domaine énergétique, afin de la rendre véritablement utile, du point de vue des ménages. Tous les professionnels (bureaux d'étude et maîtrise d'œuvre, entreprises de la rénovation ou de la maintenance, agents immobiliers ou notaires, banquiers...) ont un rôle à jouer à la fois pour produire et pour bénéficier de ces informations. Cette nouvelle organisation de l'information pourra contribuer aux stratégies territoriales de la transition énergétique (production d'énergies renouvelables, densification, recours aux matériaux biosourcés...). La création d'une "carte vitale du logement", mobilisant par exemple la maquette numérique¹, pourrait répondre à ces enjeux, par une mutualisation et un suivi dynamique de ces informations.

L'objectif de ce groupe de travail est d'imaginer, dans un temps court, le contenu de cette « carte vitale du logement » et son mode de fonctionnement afin de répondre aux besoins identifiés, ainsi que les étapes à construire pour la mettre en place concrètement. Afin de dessiner ensemble la « carte vitale du logement » de demain, il faut partir de la réalité de terrain aujourd'hui tenant compte des évolutions nécessaires au-delà des clivages notamment techniques : comment est organisée et circule l'information dans les projets actuels ? quelles sont les initiatives publiques ou privées qui sont proches d'une « carte vitale » ?

Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, a demandé à Emmanuel Cau, vice-Président du Conseil Régional de Nord-Pas-de-Calais et à André Pouget, Gérant du bureau d'étude *POUGET Consultants*, de lancer un groupe de travail dédié à cet enjeu.

¹ Le groupe de travail du Plan Bâtiment Durable « BIM et gestion du patrimoine », piloté par Pierre Mit (président de l'UNTEC) et Frank Hovorka (groupe CDC) a rendu ses travaux le 27 mars 2014. Il propose notamment « d'obliger progressivement la constitution d'une « carte vitale » des ouvrages existants et neufs, sous forme BIM, en s'appuyant sur les moments clés de la vie de l'ouvrage bâti » et « d'intégrer le « passeport énergétique » sous une forme interopérable (au format IFC par exemple), permettant d'en faire une partie de la « carte vitale » du bâtiment ». Le rapport est disponible sur : www.planbatimentdurable.fr





Le groupe de travail lance un appel à contributions afin de recueillir les idées, mais aussi les bonnes pratiques, les expériences, les savoirs-faires... de l'ensemble de la filière. Les copilotes s'appuieront sur ces réponses pour rédiger des propositions.

CONTRIBUER AU GROUPE DE TRAVAIL

Modalités pour participer :

- **seuls les contributeurs seront considérés comme membres du groupe de travail** (invitation aux réunions, réception des documents...)
- **les contributions seront rendues publiques sur le site dédié du groupe²**, sauf mention contraire du contributeur
- **répondre en 4 étapes (détails à la page suivante):**
 - ① S'identifier
 - ② Contribuer sur le plan des idées dans l'intérêt collectif
 - ③ Rendre compte d'expériences concrètes
 - ④ Envoyer votre contribution à : gt.diagnosticusage@gmail.com **avant le 30 juin**

La suite du document indique le format que doit prendre la contribution.

CONTACT

- pour toute question, envoyez un mail à : gt.diagnosticusage@gmail.com
- toutes les informations sur : <http://gtDiagnosticUsage.wordpress.com>

² <http://gtDiagnosticUsage.wordpress.com>



1 Vous identifier

Structure :

Nom, prénom :

Coordonnées (mail, téléphone) :

Présentation de la structure :

Souhaitez-vous que la contribution ne soit pas rendue publique ?

2 Votre vision générale : ce que doit être la « carte vitale du logement »

2.1 Présentation générale:

- Contribution synthétique de deux pages maximum
- Annexes possibles (*fournir ici la liste des annexes proposées*)

2.2 Questions auxquelles répondre si possible :

Parc concerné par votre réflexion :

- individuel/collectif/ les deux/ autres (*préciser*)

La « carte vitale » :

- votre définition ?
- son contenu ?
- le portage ?
- relation avec l'amont (diagnostic, audit,...), avec l'aval (travaux, usages, suivi ...) ?

Selon vous, thèmes et enjeux associés :

Exemple : maquette numérique, mutualisation de travaux, extensions, solutions techniques spécifiques, innovations, aspects méthodologiques, approches usagers, études sociologiques, autres...

3 Vos retours d'expérience : ce qui se fait concrètement aujourd'hui

Le groupe de travail cherche à prendre connaissance des dispositifs, projets ou produits qui permettent d'envisager ou d'intégrer la « carte vitale du logement ». Ce sont des dispositifs, projets ou produits qui participent à l'innovation dans la gestion de l'information, au sens large, à n'importe quel stade du projet du ménage et de son logement. Il peut s'agir par exemple de politiques





publiques (ex : campagnes d'audits, plateforme dématérialisée de gestion des dossiers...), de produits commerciaux (ex : carnet de travaux, maquette numérique...), ou d'initiatives autres.

Afin de guider votre contribution nous vous proposons de répondre aux questions suivantes :

3.1 Présentation générale:

- Contribution synthétique deux pages maximum
- Annexes possibles (*fournir ici la liste des annexes proposées*)

3.2 Questions auxquelles répondre si possible :

- Intitulé du dispositif/projet :
- Pilote du dispositif (mandataire) :
- Consortium des parties prenantes :
- Rédacteur de la contribution (prénom, nom, entité, coordonnées) :
- Parc visé = individuel / collectif / les deux / autres (*préciser*)
- Etat d'avancement du dispositif = en place / à venir / à l'état de réflexion
- Dates : lancement/ étapes intermédiaires le cas échéant échéance prévue
- Périmètre géographique = arrondissement, communes, communautés de communes, département parc national, région, autre (*préciser*)
- Volume du parc concerné
- Définition objectif visé par le dispositif présenté : nature (audits ? opérations ?), combien (nombre logements ?)
- Si un audit (ou diagnostic ou similaire) fait partie du dispositif :
 - o définition du cadre du cahier des charges de l'audit
 - o considérations « environnementales » (en plus de la performance énergétique) : recours aux énergies renouvelables, aux éco matériaux, végétalisation, etc. et si oui, ces considérations sont-elles recommandées ? en variante ? exigées ? aides spécifiques ?
 - o méthode de calcul énergétique utilisée et définition de la cible de performance visée
 - o aspects non-énergétiques (sanitaires, architecturaux, modification des usages...)
- Définition de la fiche de synthèse restituée aux usagers (forme, contenu)
- La « carte vitale » : votre définition ? son contenu ? le portage ? relation avec l'amont (diagnostic, audit,...), l'aval (travaux,...), etc.
- Phase « post restitution » de la synthèse : assistance à maîtrise d'ouvrage ? accompagnement technique ? accompagnement financier ? modalités d' « embarquement » des travaux ? etc.

4

Nous envoyer votre contribution avant le 30 juin

Envoyer votre contribution à l'adresse : gt.diagnosticusage@gmail.com

